

SPORT ÉTUDES ÉQUITATION

La Fédération Française d'Équitation a pour mission, sous l'autorité du Ministère chargé des sports, de participer à l'organisation de la filière d'accès au sport de haut niveau. La FFE mène une politique active dans ce domaine et y intègre pleinement les jeunes cavaliers.

Les établissements labellisés Sport Etudes et Sport Etudes Excellence permettent aux jeunes cavaliers d'allier le suivi d'une scolarité classique et la pratique intensive de l'équitation et de la compétition.

Ces labels sont attribués par la FFE aux établissements équestres possédant déjà le label Ecole Française d'Équitation pour l'accueil du Sport Etudes, et du label Ecurie de compétition pour le Sport Etudes Excellence.



© FFE/PSV

Une convention tripartite entre le jeune, le centre équestre et un établissement scolaire, encadre le dispositif dans lequel :

- le jeune s'engage à s'impliquer dans une logique sportive et compétitive.
- la structure équestre labellisée

présente des garanties de logistique et de compétences pour mener à bien le projet des jeunes qu'elle accueille.

- le collège/lycée s'engage à prendre en compte le projet sportif du cavalier en adaptant et personnalisant son suivi scolaire.

DÉMARCHE QUALITÉ FFE

Le projet éducatif de la FFE

- **Favoriser** une vie en société dans le respect des autres, de la vie animale et du milieu naturel.
- **Donner** le goût de l'acquisition et de la transmission des savoirs.
- **Promouvoir** les bienfaits des activités physiques et sportives.
- **Développer** le goût de l'effort et des satisfactions qu'il donne.
- **Valoriser** l'engagement et le sens des responsabilités.

Les labels Qualité FFE

Depuis 20 ans la démarche qualité mise en place par la FFE valorise l'engagement et le professionnalisme des établissements équestres.

Les labels FFE aident les cavaliers et les parents à se repérer dans les offres de l'équitation. Les engagements de la Charte Qualité FFE portent sur la prévention des risques, l'hygiène et la sécurité du public, le bien être des équidés et les qualifications de l'équipe pédagogique.



SE RENSEIGNER

Pour trouver une structure au plus près de chez vous, rendez-vous sur www.ffe.com/rechercher



Sélectionnez le label souhaité.



SPORT ÉTUDES ÉQUITATION



© FFE/PSV



OBJECTIFS

Le cursus sport études a pour objectif d'associer un suivi scolaire classique et personnalisé à une pratique sportive régulière. Il s'inscrit dans le projet sportif et éducatif de la FFE. «Sport études excellence» est un dispositif fédéral de la filière d'accès au sport de haut niveau.



©FFE/EB

Disciplines

Sport Etudes est proposé dans toutes les disciplines de l'équitation.

Pour **Sport Etudes Excellence**, les disciplines du CSO, CCE, Dressage, Attelage, Endurance, Voltige, et du Reining sont proposées.



©FFE/EB

SPORT ÉTUDES

■ Public :

Elèves de la 6^{ème} à la terminale.

■ Projet sportif du Sport Etudes :

Participation aux Championnats de France Club ou Pony.

■ Niveau de pratique à l'entrée :

- Minimum Galop® 3 souhaité pour l'entrée au collège.
- Minimum Galop® 5 souhaité pour l'entrée au lycée.

■ Organisation du temps scolaire :

Une convention avec un établissement scolaire est obligatoire, comprenant l'organisation du transport entre l'établissement scolaire et, si besoin, un aménagement du temps scolaire.

■ Organisation du temps de pratique :

Minimum 3 heures d'équitation par semaine, réparties au minimum en 2 séances.

■ Les garanties par rapport à la structure équestre :

Le centre équestre, labellisé Ecole Française d'Équitation, doit fournir une cavalerie permettant de développer les compétences équestres requises.



©FFE/PSV

■ Les garanties de logistique et de compétences pour mener à bien le projet scolaire et sportif des jeunes :

- Une projet sportif formalisé et individualisé.
- Des moyens de transport adaptés pour amener poneys/chevaux et cavaliers en compétition.

SPORT ÉTUDES EXCELLENCE



©FFE/PSV

■ Public :

Elèves de la 4^{ème} à la Terminale.

■ Projet sportif du Sport études excellence :

Participation aux Championnats des As, accès aux compétitions internationales.

■ Niveau de pratique à l'entrée :

Niveau minimum de pratique souhaité à l'entrée est le Galop® 7 minimum.

■ Organisation du temps scolaire :

Sur le site équestre

La Convention est établie selon le régime du CNED et des infrastructures scolaires sont prévues au centre équestre avec la présence d'un directeur des études et d'une équipe d'encadrement scolaire.

Hors site équestre :

Une convention avec un établissement scolaire est signée et l'organisation du transport

entre l'établissement scolaire et le centre équestre est prévue, tout comme l'aménagement systématique du temps scolaire.

■ Organisation du temps de pratique :

- Pratique équestre encadrée quotidienne.
- Préparation physique et mentale complémentaire si possible.

■ Les garanties par rapport à la structure équestre :

- Structure labellisée Ecurie de Compétition mention Entraînement dans les disciplines ouvertes au label.
- Disposer d'au moins un cheval capable d'atteindre les objectifs fixés.
- Cavalerie permettant de développer des compétences équestres complémentaires.

■ Les Garanties de logistique et de compétences pour mener à bien le projet scolaire et sportif des jeunes :

- Une projet sportif formalisé et individualisé.
- Des moyens de transport adaptés pour amener poneys/chevaux et cavaliers en compétition.